VILLE DE Monts

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

Le mardi 10 novembre 2026 à 20 h 30
à l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 octobre 2026.

1 - DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

2 - ACTION SOCIALE

2-1 Participation à l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Egalité » (ERRE) et désignation d'un élu relais au sein du conseil municipal, ainsi qu'un agent relais au sein de la mairie

3 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

3-1 Fixation de la composition du Conseil municipal des sages pour le mandat 2026-2029

4 - FONCTION PUBLIQUE

4-1 Participations employeur à la protection sociale complémentaire en matière de santé et de prévoyance
4-2 Modification du tableau des effectifs – Avancements de grade
4-3 Création emploi permanent – Régisseur général
4-4 Contrat d'apprentissage
4-5 Mise à jour du Tableau des effectifs au 31 décembre 2026
4-6 Mise à jour du Tableau des effectifs au 1er janvier 2027

5 - FINANCES

5-1 Tarification des manifestations de la Saison Culturelle Municipale à compter du 1er janvier 2027 – Fin de la commission de la billetterie en ligne

6 - DOMAINE ET PATRIMOINE

6-1 Acquisition d'une licence de débit de boissons de 4ème catégorie

7 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

La Maire,
Catherine GAY

